

	<b><i>PMS_hygiène</i></b>		<b>MO_08</b>
	<b>Protocole panier repas</b>	<b>Date d'application :</b>	01/01/2024
		<b>Page :</b>	1/2
		<b>Version :</b>	A

Les parents s'engagent à fournir :

- la totalité des composants du repas,
- les ustensiles (cloche plastique de protection) et couverts sur précision de l'allergologue (des couverts plastiques jetables peuvent être envisagés).
- Les boîtes destinées à contenir les aliments,
- La glacière ou sac isotherme nécessaire au transport,
- 2 sacs alimentaires plastiques : l'un pour le stockage, l'autre pour le retour.

Les repas sont pris sous la responsabilité des parents qui les ont préparés :

**\* PREPARATION**

- Toujours se laver soigneusement les mains avant la préparation des repas.
- Respecter les évictions alimentaires selon la prescription de l'allergologue.
- Utiliser des produits frais, pouvant supporter, sur le plan gustatif, la remise en température au four micro-ondes, en respectant leur date de limite de consommation - Si les œufs sont autorisés, ne les proposer que durs. Supprimer mousse au chocolat maison, crème anglaise, crème chantilly, tout produit à base de lait cru. N'utiliser que des mayonnaises industrielles.
- Toujours se laver soigneusement les mains avant la préparation du repas.

**\* CONDITIONNEMENT**

- Mettre les aliments dans des boîtes hermétiques susceptibles de supporter la remise en température au four micro-ondes.
- Etiqueter les boîtes au nom de l'enfant.
- Mettre les boîtes, couverts et cloche plastique identifiés dans le sac alimentaire plastique à usage unique étiqueté au nom de l'enfant.
- Dans le cas d'une préparation du repas la veille au soir, stocker le sac contenant le repas en le déposant immédiatement au réfrigérateur réglé entre 0° et +4°.

**\* TRANSPORT**

Le sac contenant les boîtes sera transporté dans une glacière ou sac isotherme avec un pain de glace ou un bloc réfrigérant. Respecter la chaîne du froid (ex. limiter la durée de séjour de la glacière dans la voiture).

**\* STOCKAGE AU SEIN DU STRASBOURG UNIVERSITE CLUB**

- Le sac à usage unique contenant les boîtes de nourriture sera déposé dans un réfrigérateur dont on s'assurera de la température adéquate (entre 0° et +4° maximum). Un emplacement clairement défini par étiquetage lui sera réservé. - Le sac ne sera ouvert qu'immédiatement avant le repas par la personne en charge de la remise en température.

	<b><i>PMS_hygiène</i></b>		<b>MO_08</b>
	<b>Protocole panier repas</b>	<b>Date d'application :</b>	01/01/2024
		<b>Page :</b>	2/2
		<b>Version :</b>	A

**\* CONSOMMATION**

- L'enfant ne consommera que les aliments fournis par la famille.
- Selon les accords, un repas froid peut être proposé. S'il existe un besoin de remise en température de l'aliment, celui-ci peut s'effectuer dans un four à micro-ondes dans le réfectoire et non dans la cuisine.

Celui-ci doit être nettoyé rapidement avant utilisation immédiate.

- Réchauffer la boîte contenant les aliments, recouverte de la cloche plastique de protection.
- Il est rappelé de veiller au nettoyage de la table avant prise de repas par l'enfant.

**\* RETOUR**

- La cloche et si besoin les couverts font l'objet d'un premier nettoyage sur place.
- Rendre la cloche et si besoin les couverts dans le deuxième sac.

**En cas de survenue d'une réaction allergique au cours du repas** : à titre exceptionnel, conserver le repas dans le deuxième sac alimentaire à déposer dans un glacière et **rendre le tout à la famille pour une enquête allergologique.**

Un contrôle vétérinaire peut être effectué comme pour tout produit alimentaire sur la boîte à provisions à la demande du chef d'établissement.